

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-3541

présenté par
M. Jean-René Cazeneuve

ARTICLE 12:

À la fin de l'alinéa 2, substituer au montant :

« 26 611 985 402 € »

le montant :

« 26 931 362 549 € ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement majore la DGF de 320 millions d'euros.